

DECLARATION DE BEYROUTH 2006 RELATIVE AUX VILLES INTERMEDIAIRES

A l'initiative de la Section Libanaise de l'UIA Région II et de la Branche des Architectes, une Conférence Internationale s'est déroulée à Beyrouth le 8 et 9 Mars 2006. Cette Conférence, organisée en partenariat avec l'UMAR et l'UNESCO et en présence de représentants de 22 pays, a rassemblé des spécialistes et des concepteurs qui ont présenté des expériences diverses sur de nombreux aspects relatifs aux Villes Intermédiaires.

Cette importante rencontre internationale a été marquée par le discours prononcé par Monsieur Fuad Siniora , Président du Conseil des ministres à l'occasion de la réception officielle des participants à cette conférence et qui a mis en relief les grands chantiers de réforme du Liban à travers :

- La reconstruction du Centre de Beyrouth.
- La mise en place d'un projet ambitieux relatif à cinq villes intermédiaires : Tripoli, Byblos, Saïda, Tyr et Baalbeck, visant à la protection du patrimoine culturel et du développement urbain.

Cette conférence s'est tenue dans la continuité de la déclaration de Lleida sur les villes intermédiaires et l'urbanisation du monde, en s'inscrivant dans les concepts et principes généraux arrêtés, à savoir :

- une définition étendue du concept des villes intermédiaires
- un concept de villes intermédiaires représentant un groupe de structures urbaines aussi important que diversifié
- une échelle intermédiaire en tant qu'échelle adaptée pour expérimenter des propositions d'urbanité, de gestion participative et de durabilité, souhaitable pour le futur.

La richesse et la diversité des exposés effectués lors de la rencontre de Beyrouth trouve donc sa pleine justification à travers les thèmes évoqués : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'architecture, l'habitat, la culture urbaine, le patrimoine, le tourisme, les catastrophes naturelles..., mais à travers aussi la multitude d'expériences de villes traitées: Tripoli, Saïda, Liège, Beyrouth, Izmir, Alep, Naplouse, Bahia, Tunis, Antioche, Kavala, Bucarest, Amman, Marmara, Damas....

Les participants à la conférence de Beyrouth réaffirment :

1. la nécessité d'une plus grande décentralisation politique et administrative en faveur des villes intermédiaires tout en :
 - nuanciant les pouvoirs devant être décentralisés en raison de la vulnérabilité des autorités municipales vis-à-vis des interférences des pôles traditionnels des pouvoirs locaux et de la spéculation.
 - renforcent, la concertation à travers le développement d'outils de proximité avec les populations directement concertateurs.
 - Dotant de compétences humaines et de moyens techniques les pouvoirs locaux.
 - Encourageant le développement de l'intercommunalité qui permet de renforcer les pouvoirs locaux face à l'Etat.

2. la nécessité d'établir des liens de solidarité internationale et des réseaux de communication entre les CIMES qui a montré leur plus grande efficacité dans le domaine de la coopération décentralisée. Ce type de coopération renforce plus particulièrement les pouvoirs locaux dans leur démarche de développement durable, de renforcement des programmes d'éducation université et professionnelle dans les métiers de la ville, de l'environnement et du patrimoine, d'encouragement et du soutien des associations locales en la matière.
3. la nécessité de la planification en tant qu'élément de base de la politique urbaine de ces villes tenant compte de l'intérêt général et des besoins des populations, d'autant plus que la planification préalable à l'urbanisation s'est montrée plus facilement maîtrisée à cette échelle (cas de Tripoli, Saida en comparaison avec Beyrouth)
La conception et la réalisation des documents de planification doit permettre de :
 - rééquilibrer le poids des villes intermédiaires par rapport aux grandes métropoles, surtout en matière d'investissements publics.
 - Définir des vocations économiques complémentaires entre ces villes.
4. la nécessité de remédier aux déficiences de cette planification notamment en matière de patrimoine, par un partenariat équitable public privé.
5. la nécessité de mise en place d'instruments de gestion de la planification et notamment la nécessité de créer des ateliers municipaux dans les villes intermédiaires favorisant les échanges d'expériences institutionnelles internationales entre ces dernières.
6. quand les moyens financiers manquent pour mener une politique générale du logement et du patrimoine, la nécessité de réaliser des expériences pilotes localisées dans certains quartiers des villes intermédiaires, ces expériences ayant montré leur efficacité en termes d'initiation du processus de concertation locales
7. les thèmes complémentaires de la politique de prévention des catastrophes naturelles, d'architecture, du patrimoine et du tourisme pourront trouver dans les villes intermédiaires un terrain approprié pour leur élaboration et leur institutionnalisation.

Les résultats de cette déclaration sont le fruit de l'étroite collaboration de la Fédération des Ingénieurs et Architectes du Liban, de l'UNESCO, de l'UMAR et des programmes de travail de l'UIA et notamment : Architecture et Tourisme, Catastrophes Naturelles, Patrimoine, Habitat et Villes Intermédiaires.

Cette déclaration fera l'objet d'une large diffusion auprès de tous les concernés.
Contact = Français jmllop@paeria.es et / and English C.Bellet@geosoc.udl.es